



Garde exclusive car père alcoolique

Par charlotte

Bonjour,

Je vous envoie cet e-mail afin d'avoir quelques conseils.

Je me présente, je suis une jeune femme de 26 ans, travaillant dans la fonction publique hospitalière, en qualité d'aide-soignante.

Je me suis séparée de mon ex compagnon le samedi 24 Août pour problèmes comportementaux. Je précise que mon ex compagnon est alcoolique et consommateur de drogues douces, agressif sous l'effet de ces mélanges. Il a déjà eut des démêlés avec la justice il y a environ 4 ans, à savoir une peine de prison pour alcool et violence, une première annulation de permis pour alcoolémie et dernièrement un retrait de permis pour alcoolémie et une garde à vue pour conduite sans permis. C'est une personne qui ne travail pratiquement jamais (8 mois de travail morcelé sur nos 4ans de vie en couple), j'ai assumé toute seule les charges du foyer.

Avant notre séparation et sa volonté de vouloir la garde, il s'occupait de sa fille quand bon lui voulait, à savoir très peu.

Le jour de notre séparation, mon compagnon a pris notre fille de 2 ans sans me dire où il allait pendant que je m'étais absenté, lors de sa sieste. Lorsque je suis rentrée chez nous, j'ai constaté qu'il n'y avait personne et qu'il avait emporté presque toutes leurs affaires. J'ai alors essayé de le joindre pour en savoir d'avantage à propos de notre fille, je n'ai eu que des réponses évasives mais avec sa confirmation qu'il ne rentrerait pas le soir à la maison.

Il a fini par rentrer à notre domicile le dimanche à 1h du matin. Je rentrais au même moment de raccompagner une amie venue me porter son soutien, il a refusait que j'entre (il était très énervé), malgré que le bail de l'appartement est à nos deux noms. J'ai été contrainte de me faire héberger par une amie, présente au moment de l'altercation pour la nuit.

Le lendemain je l'ai appelé pour récupérer notre fille, il était chez ses parents, ils (mon ex compagnon, sa mère et son père) n'ont pas acceptées que je l'a récupère. Après une discussion tumultueuse, j'ai été contrainte d'accepter leurs conditions pour repartir avec elle. La condition est une garde alternée hebdomadaire à partir du lundi 26 Août. Je suis hébergé actuellement chez ma mère.

Le lendemain matin j'ai déposé notre fille chez l'assistante maternelle, où il a était la récupérer le midi. Le soir je lui est apporté, accompagné de ma mère, un sac avec des vêtements pour notre fille.

Nous avons toutes les deux constatés qu'il avait une haleine très alcoolisée et matérialisé par des réactions véhémence. Je suis parti au commissariat pour leur signaler mais ils m'ont informés qu'ils ne peuvent rien faire tant que la procédure de jugement n'a pas été acté. J'ai déposé une main courante pour constaté les faits.

Depuis, je n'ai aucune nouvelle de notre fille et je suis très inquiète part rapport à l'état de mon ex compagnon et à sa capacité de s'occuper d'elle.

Au vu de ces faits, est-il possible d'obtenir une garde exclusive et droits de visite du père en ma présence, car je vous le répète, j'ai peur pour l'intégrité de ma fille.

Pouvez-vous m'aiguiller dans les démarches à suivre.